



A.G.E.M.A.R. ECOLE D'APPRENTISSAGE MARITIME

1, rue de la Poste - B.P. 26 - 97821 LE PORT CEDEX
Tél. : 0262 42 00 61 - Fax : 0262 43 50 88

SIRET N° 399 519 396 00010 - N° URSSAF 319210 - CODE APE 8559 B - Compte CEPAC IBAN : FR76 1131 5000 0108 0151 4778 639

MEDICALE 2

Contenu :

UV-PSEM Premiers Secours en Equipe-Mer	35 h	<p>Composé des modules PSE 1 et PSE 2 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La chaîne de secours : l'équipe de secouristes à bord, le rôle des centres opérationnels de surveillance et de sauvetage (CROSS), du centre de consultation médicale maritime (CCMM) - Les bilans - Protection et sécurité : protection individuelle de l'intervenant, sécurité sur intervention, dégagements d'urgence ; - Les urgences vitales : l'arrêt cardiaque chez l'adulte, la réanimation cardio-pulmonaire adulte, la défibrillation automatisée externe ; la détresse circulatoire, les hémorragies externes et extériorisées ; détresse neurologique, perte de connaissance, position d'attente adaptée ; la détresse respiratoire, l'obstruction brutale des voies aériennes par un corps étranger, la ventilation artificielle avec matériel, l'oxygénothérapie ; - Malaises et affections spécifiques : crise convulsive généralisée, crise d'asthme ; - Traumatismes : brûlures, plaies, traumatisme du dos ou du cou, traumatisme des membres, immobilisation ; - Atteinte circonstancielle : l'hypothermie par immersion, intoxications, noyade ; - Relevage et brancardage d'une victime avec utilisation du matériel spécifique sur un navire (plan dur avec matériel de contention et harnais, gouttière de type Bellisle, etc..) ; Cas concrets de synthèse.
UV- HPR Hygiène et Prévention des Risques	3h	<p>HPR 1 - Prévention des risques professionnels maritimes.</p> <p>HPR 2 – Hygiène à bord : hygiène individuelle et collective et prévention du tabagisme, de l'alcoolisme, de la consommation de drogue à bord.</p> <p>HPR 3 – Prévention des risques spécifiques : noyade, coups – de chaleur, hypothermie, accident d'exposition au sang, animaux marins toxiques ...</p>
UV-SE Soins Elémentaires	5h	<p>SE 1 – 1h30 : Savoir respecter les règles d'asepsie, savoir nettoyer une plaie et utiliser un antiseptique, poser des bandelettes ou agrafes à suture, effectuer un pansement.</p> <p>SE 2 – 1h30 : Savoir mesurer le pouls radial, la pression artérielle, l'oxymétrie pulsée, la température corporelle, effectuer une analyse d'urines avec bandelette réactive multi-paramètres, mesurer la glycémie sur sang capillaire avec bandelette réactive.</p> <p>SE 3 – 2h00 : Savoir utiliser le matériel d'aspiration à mucosités, administrer un médicament en pulvérisation orale, inhalation, nébulisation, savoir préparer une injection parentérale, effectuer une injection sous-cutanée et intramusculaire, utiliser une seringue auto-injectable, utiliser les guides médicaux de bord, assurer la maintenance et le rangement d'une dotation B.</p>
UV-AMMCT 2	7h	<p>AMMCT 2.1 (3h) : Organisation des soins à bord des navires – Aide médicale en mer.</p> <p>Les conditions de pratique des soins à bord et de recours à un médecin.</p> <p>Les rôles respectifs de chacun (capitaine, responsable des soins, médecins du CCMM). L'organisation de</p>



Les formations de l'Ecole d'Apprentissage Maritime sont cofinancées par l'Union Européenne.
L'Europe s'engage à La Réunion avec le Fonds Social Européen.

<p>Aide Médicale en Mer Consultation Télé médicale</p>	<p>l'aide médicale en mer et les procédures de consultation télé médicale. La procédure d'une évacuation sanitaire. La gestion et utilisation de la dotation médicale de bord (dotation B).</p> <p>AMMCT 2.2 (4h) : Travaux pratiques sur la prise en charge d'un blessé, d'un malade. Savoir pratiquer un bilan détaillé des fonctions vitales, évaluer la gravité, savoir pratiquer un examen lésionnel, savoir examiner un malade, cas concrets avec simulations globales de consultations télé médicales.</p>
---	--



Les formations de l'Ecole d'Apprentissage Maritime sont cofinancées par l'Union Européenne.
L'Europe s'engage à La Réunion avec le Fonds Social Européen.